

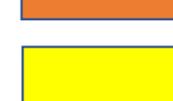


## Le Raveton information

Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varredes, Il est publié par la Commission de l'information composée de Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, Mr Francis Messant, Mr Aurélien Cirotte, Mr Jean Marc Moreau Directeur de la publication Jean-Pierre Menil

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux,  
Le Raveton est agrafé par le Club de l'amitié.

### Sommaire du mois De SEPTEMBRE 2020

-  Page 2: Etat civil , Balayage des rue
-  Pages 3 : Le mot du Maire.
-  Pages 4 à 10 : Compte rendu conseil municipal .
-  Page 10 : infos centre de loisirs.
-  Page 11 : Sondage communication
-  Page 12 : Une retraite bien méritée pour Corinne
-  Pages 13 à 15 : Nos associations communiquent.
-  Pages 16 à 19 : Manifestations dans notre commune.
-  Pages 20 : Idées Ecolo .
-  Page 22 : La page gourmande
-  Page 23 : La page des enfants.
-  Page 24: Les numéros utiles .



# ETAT CIVIL

## Nous avons le regret de vous faire part du décès de:

- Mr **PAYEN** Pierre le 20 février 2020
- Mr **D'ABBUNDO** Fernand le 15 mars 2020
- Mme **LEFOURNIS** Jeannine le 18 mars 2020
- Mme **PAUL** Suzanne le 19 mars 2020
- Mr **FOSSE** Philippe le 30 mars 2020
- Mme **MÉMIN** Michelle le 04 avril 2020
- Mr **DURIS-MAUGER** Maxas dit Max le 16 avril 2020
- Mme **POMA** Gisèle le 05 juin 2020
- Mme **MARTEL** Micaëla le 24 juin 2020
- Mme **TRUNEL** Elsie le 25 juin 2020



## Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de:

- Marvin **BERNARD GUZIAK** le 13 mars 2020
- Tiago **CARDOSO** le 15 mars 2020
- Swan **GALVANO** le 22 avril 2020
- Nicolas **VANDEVOORDE** le 14 juin 2020



## Balayage des rues

**Mardi 15 septembre 2020**

**Mercredi 16 septembre 2020**

Varreddoise, Varreddois,

J'espère que cette période estivale s'est bien déroulée pour vous tous. En ce temps de crise sanitaire, nous devons rester très vigilants. Personne n'est à l'abri de ce virus.



Merci au Conseil départemental, à nos couturières pour les masques, sans oublier les membres du conseil municipal qui ont participé à la distribution aux habitants et à nos aînés.

Il n'y a pas eu de baisse de subventions aux associations lors du dernier budget malgré les dépenses supplémentaires dues à la crise sanitaire et aux baisses de dotation des années antérieures.

J'espère que, dès le mois de septembre, la vie associative va pouvoir reprendre. En espérant que les mesures sanitaires permettront une rentrée scolaire dans les meilleures conditions possibles pour nos enfants. Les agents de la commune feront le maximum pour que tous reprennent le chemin de l'école avec beaucoup de plaisir.

En cette période encore difficile, n'oublions pas de respecter les gestes barrières pour vous-même mais aussi pour les autres. Pour différentes raisons, le nouvel accueil périscolaire et centre de loisirs ne pourra ouvrir ses portes en septembre mais la nouvelle équipe, dirigée par la mairie, accueillera vos enfants dans l'ancien bâtiment.

Bonne reprise à tous et prenez soin de vous.

Bien à vous  
Jean-Pierre MENIL

# Département de Seine et Marne

## Commune de Varreddes

### Compte rendu de la séance du 07 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le sept juillet, à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 1er juillet 2020, s'est réuni à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur MENIL Jean-Pierre, Maire.

**Etaient présents** : Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur MESSANT Francis, Madame DAOUST Michèle, Madame DA ROCHA ARAUJO Joana, Madame VALET Christine, Monsieur VIGNAL Philippe, Monsieur BALEMBOIS Philippe, Madame CAMUS Valérie, Madame DOS SANTOS Carole, Madame PEYRE PRADIER Marlène, Monsieur DENIS Sébastien, Madame LANTENOIS Estelle, Madame COLIN Océane, Monsieur SAULNIER Ludovic, Monsieur NAVE Bruno

**Pouvoirs** : Monsieur THERRAULT Georges qui a donné pouvoir à Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur VANDEVOORDE Maurice-Olivier qui a donné pouvoir à Monsieur DENIS Sébastien Madame DIMITROPOULOS Marie-José qui a donné pouvoir à Monsieur SAULNIER Ludovic

**Absent** : Monsieur GOBERT Sylvain

**Secrétaire de séance** : Madame VALET Christine

#### **Ordre du jour :**

- 1) Dissolution et reprise des résultats de l'exercice 2019 du budget annexe assainissement dans le budget principal
- 2) Affectation des résultats du compte administratif 2019 du budget annexe assainissement dissout
- 3) Budget unique 2020 et vote des taux d'imposition des taxes directes locales
- 4) Tarif de location de la salle polyvalente
- 5) Création de postes pour l'accueil périscolaire
- 6) Choix du prestataire pour la fourniture des repas de la cantine et de l'accueil périscolaire
- 7) Tarif des repas de la cantine scolaire
- 8) Tarif de l'accueil périscolaire
- 9) Projet d'installation d'un équipement de télérelevé sur le local technique
- 10) Proposition de contrat de service du radar pédagogique
- 11) Remise en état du Chemin du Noyer Thomas
- 12) Renouvellement de la commission communale des impôts directs
- 13) Affaires diverses

### **1) Dissolution et reprise des résultats de l'exercice 2019 du budget annexe assainissement dans le budget principal**

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux est compétente, depuis le 1er janvier 2020, en matière d'eau et d'assainissement. De ce fait, le budget annexe (M49) du service assainissement doit être clos et les résultats transférés dans le budget de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la reprise des résultats du budget annexe assainissement dans le budget principal, comme suit :

- Ligne budgétaire 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté », recette d'investissement de 81 259.25 euros,
- Ligne budgétaire 002 « résultat de fonctionnement reporté » : recette de fonctionnement de 233 281.74 euros.

### **2) Affectation des résultats du compte administratif 2019 du budget annexe assainissement dissout**

Pour permettre le fonctionnement du service assainissement de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux qui gère maintenant l'assainissement de 26 communes membres, le conseil municipal, par 15 voix pour et 3 contre (M. SAULNIER et son pouvoir, M. NAVE), décide de transférer, en totalité, les résultats budgétaires de clôture 2019 du budget annexe assainissement à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et de procéder sur le budget principal aux écritures comptables suivantes :

- compte 1068 - dépense d'investissement : 81 259.25 euros
- compte 678 - dépense de fonctionnement : 233 281.74 euros

Monsieur le Maire précise que la Direction de l'eau et l'assainissement de la CAPM s'est engagée à terminer les études et à réaliser les travaux de construction d'un bassin de rétention avant la station d'épuration, comme demandés par l'Agence de l'Eau.

### **3) Budget unique 2020 et vote des taux d'imposition des taxes directes locales**

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à déterminer les taux d'imposition des taxes locales directes pour l'année 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, se prononce par 15 voix pour aucune augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales et par 3 voix pour une augmentation de 1 % (M. MESSANT, Mme VALET, Mme CAMUS).

Les taux d'imposition retenus pour l'année 2020 sont les suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 18.54 %
- Taxe foncière (non bâti) : 40.25 %

Monsieur le Maire donne lecture du budget unique 2020 de la commune tel qu'il a été élaboré par la commission des finances.

Le conseil municipal, par 15 voix pour et 3 abstentions (M. SAULNIER et son pouvoir, M. NAVE), accepte le budget unique 2020 qui s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT : 2 591 450.40 €

➤ SECTION INVESTISSEMENT : 1 016 645.25 €

Détail des subventions versées aux associations :

- Société de pêche 300 €
- Amicale des écoles 900 €
- Croix Rouge 80 €
- Sports et Loisirs bureau 1 250 €
- Sports et Loisirs Centre aéré 13 600 €
- Sports et Loisirs Bibliothèque 1 000 €
- Sports et Loisirs Judo 400 €
- Sports et Loisirs Tennis de table 500 €
- Sports et Loisirs Gym 1 500 €
- Sports et Loisirs VTT 560 €
- Le Souvenir de Varreddes 280 €
- Club de l'Amitié 1 200 €
- Mouvement socio-culturel 1 700 €
- Comité des Fêtes 8 800 €
- Atelier de Varreddes 150 €
- Country Dance 500 €
- AVACS 155 €
- Fair-Play 130 €
- Les amis de Saint Fiacre 155 €
- Ass promotion salle polyvalente 50 €
- Foot Varreddes 180 €

**Détail des opération d'investissement :**

- Achat de bacs à fleurs avec arceaux pour les entrées du village
- Achat d'un nettoyeur haute pression
- Achat d'une friteuse
- Construction d'un accueil de loisirs sans hébergement
- Réfection du Chemin du Noyer Thomas
- Mise en place d'un système de vidéo-protection

- Frais d'études pour l'agrandissement de la mairie
- Création de cavurnes dans le cimetière

#### **4) Tarif de location de la salle polyvalente**

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à fixer les tarifs de location de la salle polyvalente.

Le conseil municipal, décide, par 10 voix pour, d'augmenter de 1 % les tarifs de location de la salle polyvalente (8 voix pour aucune augmentation).

#### **5) Création de postes pour l'accueil périscolaire**

A partir de septembre, la gestion de l'accueil de loisirs sera pris en charge par la commune. Afin d'assurer le fonctionnement de cette structure, il est nécessaire de recruter du personnel et d'effectuer des créations de postes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste de directeur et 3 postes d'animateur.

#### **6) Choix du prestataire pour la fourniture des repas de la cantine et de l'accueil périscolaire**

Monsieur le Maire présente les offres pour la fourniture des repas de la cantine scolaire et pour les goûters de l'accueil de loisirs pour l'année scolaire 2020-2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient l'offre proposée par Convivio au prix de 2.35 € H.T. le repas et de 0.42 € H.T. le goûter.

#### **7) Tarif des repas de la cantine scolaire**

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à fixer le prix du repas de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2020/2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe :

- le prix du repas de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2020/2021, à 4.50 €, prix identique à celui de l'année scolaire 2019/2020
- le tarif de la cantine à 2.00 € pour les enfants relevant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) alimentaire, pour l'année scolaire 2020/2021

#### **8) Tarif de l'accueil périscolaire**

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à fixer les tarifs de l'accueil de loisirs à compter du 1er septembre 2020.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de l'accueil de loisirs comme suit

➤ Tarif pendant les périodes scolaires :

~ Forfait pour l'accueil du matin : 4,00 €

~ Forfait pour l'accueil du soir, y compris le goûter : 6,00 €

~ Forfait pour l'accueil du matin et soir, y compris le goûter : 9,00 €

~ Forfait du mercredi (avec repas et goûter) :

❖ 21,00 € pour les enfants habitant Varredes

❖ 25,00 € pour les enfants des communes extérieures

~ Forfait hebdomadaire (tous les jours de la semaine matin et soir et mercredi toute la journée, avec goûters tous les jours et repas le mercredi) selon le quotient familial :

Quotient familial Tarif De 0 à 1 067,14 € Forfait de 43,00 €

De 1 067,15 € à 1 524.94 € Forfait de 47,00 €

Au-delà de 1 524,94 € Forfait de 52,00 €

➤ Tarif pendant les vacances scolaires :

~ A la journée :

❖ Pour les enfants habitant Varredes :

1er enfant 2ème enfant 3ème enfant Journée 18,00 € 17,50 € 17,00 €

½ journée 10,00 € 9,50 € 9,00 €

❖ Pour les enfants de communes extérieures :

1er enfant 2ème enfant 3ème enfant Journée 20,00 € 19,00 € 18,00 €

½ journée 12,50 € 11,50 € 10,50 €

Le tarif à la journée inclut le prix du repas.

Le premier enfant pris en compte, est celui qui a été le plus présent au cours du séjour.

~ Forfait hebdomadaire (tous les jours de la semaine avec repas et goûters tous les jours) selon le quotient familial :

❖ Pour les enfants habitant Varredes :

Quotient familial Tarif De 0 à 1 067,14 € Forfait de 38,00 €

De 1 067,15 € à 1 524.94 € Forfait de 54,50 €

Au-delà de 1 524,94 € Forfait de 73,50 €

❖ Pour les enfants de communes extérieures :

Quotient familial Tarif De 0 à 1 067,14 € Forfait de 44,00 €

De 1 067,15 € à 1 524.94 € Forfait de 63,00 €

Au-delà de 1 524,94 € Forfait de 85,00 €

### **9) Projet d'installation d'un équipement de télérelevé sur le local technique**

Gaz Réseau Distribution France est à la recherche d'un point haut pour installer une antenne de télérelevé qui permettrait d'effectuer le relevé à distance des compteurs de gaz situés sur la commune et le local technique, chemin des Cardennes, conviendrait à cette installation.

Monsieur le Maire indique qu'il est proposé une redevance annuelle de 50 € pour cette installation. Il précise que la convention prévoit notamment que les agents de GRDF puissent avoir libre accès à l'intérieur du bâtiment, c'est à dire disposer du code de l'alarme et ce point le gêne beaucoup.

Le conseil municipal, à l'unanimité, refuse de donner suite à ce projet.

### **10) Proposition de contrat de service du radar pédagogique**

Le radar pédagogique situé Avenue Guy Denis arrive en fin de garantie et le fournisseur propose un contrat de service pour assurer les réparations de panne moyennant 199 € H.T. par an.

Monsieur le Maire indique que ce contrat ne prévoit pas de réparation sur place, mais dans les locaux du fournisseur, ce qui veut dire que la commune doit se charger du démontage puis du remontage, après réparation, ce qui est très contraignant .

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de ne pas souscrire ce contrat.

### **11) Remise en état du Chemin du Noyer Thomas**

Monsieur le Maire indique que lors du mandat précédent, plusieurs entreprises ont été sollicitées pour effectuer une remise en état du Chemin du Noyer Thomas. Après examen des devis, la commission des travaux a retenu l'offre de l'entreprise T.P.L.V. METIVIER.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise T.P.L.V. METIVIER d'un montant de 29 796.00 € T.T.C.

### **12) Renouvellement de la commission communale des impôts directs**

Monsieur le Maire explique qu'une commission communale des impôts est instituée dans chaque commune, composée du maire, président de cette commission et de 8 commissaires titulaires et de 8 suppléants, désignés par la Direction générale des services fiscaux à partir d'une liste de 32 contribuables dressée par le conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les contribuables suivants susceptibles d'être désignés par la Direction générale des services fiscaux pour siéger à la commission communale des impôts directs :

MESSANT Francis, DAOUST Michèle, THERRAULT Georges, DA ROCHA ARAUJO Joana, VANDEVOORDE Maurice-Olivier, VALET Christine, VIGNAL Philippe, BALEMBOIS Philippe, CAMUS Valérie, DOS SANTOS Carole, PEYRE PRADIER Marlène, DENIS Sébastien, GOBERT Sylvain, LANTENOIS Estelle, COLIN Océane, DIMITROPOULOS Marie-José, SAULNIER Ludovic, NAVE Bruno, BERTHENET Jacqueline, PARNIER Denis, RASSAT Micheline, CLEMENT Yvonne, LANTENOIS Marie-Thérèse, RENARD Thierry, SCAL Christian, ELIE Frédéric, CARTIER Isabelle, BORENTIN Henri, MARIAGE Odile, MOREAU Jean-Marc, DENIS Laurent, RAFFIER Thierry,

### 13) Affaires diverses

Monsieur le Maire informe de la réouverture de toutes les déchetteries, à compter du 11 juillet, aux jours et horaires habituels, sans prise de rendez-vous.

Monsieur MESSANT indique :

~ que les associations devraient reprendre leurs activités en septembre, sauf dispositions contraires. Il leur reviendra de garantir la sécurité sanitaire de leurs adhérents.

~ que le marché rural se tiendra le 4 octobre.

Madame DA ROCHA ARAUJO annonce que la commission "Bien-être et santé" va organiser une marche du patrimoine le 20 septembre 2020.

Séance levée à 22 heures 40

---

Toutes les infos sur le **CENTRE DE LOISIRS DE VARREDES**

**Secrétariat de la Mairie**

Tel: 01 64 33 18 42

**Ou**

**Sur le site de la Commune**

<http://www.varredes.fr/>



Après ouverture du dossier téléchargeable sur le site de la commune ou à retirer en Mairie vous pourrez faire vos pré-réservations sur le site ENEOS (même fonctionnement que la cantine).



Chers habitants de notre commune,

La commission Information et Raveton envisage de « relooker » notre bulletin municipal « Le RAVETON » que chacun d'entre vous connaît bien.

Afin qu'il s'adapte au mieux à vos demandes, nous vous proposons de participer à un sondage.

Votre avis compte pour nous.

Quelle est votre tranche d'âge ? (entourez):

18/29 ans   30/39 ans   40/49 ans   50/59 ans   60/69 ans   70/79 ans   80/89 ans   90 ans et +

Quelle fréquence de publication vous semble la plus adaptée?(entourez)

**Mensuelle                      Bimestrielle                      Trimestrielle                      Semestrielle**

Quelles sont les rubriques qui vous semblent indispensable dans le Raveton ?  
(entourez 3 réponses maximum)

Le compte rendu du conseil municipal   -   Historique de la commune

La vie associative   -   L'actualité au sein de la commune

- L'actualité au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

- Les reportages photos   - Rubrique « cuisine et astuces »                      - L'état civil

Quelles suggestions pourriez-vous faire pour améliorer « Le Raveton » ?

.....

.....

.....

.....

**Déposez ce bulletin en Mairie avant le 15/09/2020.**

Merci à vous pour votre participation

*La commission information et Raveton*

Bonne retraite Corinne,

Depuis de nombreuses années Corinne Directrice du Centre Aéré et périscolaire de la section Sports et Loisirs va pouvoir profiter d'une nouvelle vie: celle de la retraite,

Un GRAND MERCI pour toutes ces années.....



# La Rentrée des Associations



**BIBLIOTHEQUE**

**F Habare**



**ASLV/ Tennis de Table**

**A. VAILLANT**



**ASLV/ JUDO**

**P. HURTAUD**



**CLUB de L'AMITIE**

**M. RIGault**



**ECOLE DE MUSIQUE**

**B. MENIL**



**ASLV/ RK DANCE:**

**P. PUCHAULT**



**ATELIER**

**DE VARREDES**

**Création Manuels (Adultes)**



**COUNTRY**

**D. COILLOT**



**FOOT**

**Y. ZAMORA**



**ASLV/ VT T (adultes)**

**E. PORTIER**



**QI GONG**

**N. LEHMANN**

ENCORE PLUS D'INFO SUR LE SITE DE LA COMMUNE : <http://www.varredes.fr>

Cours de danse modern'jazz et éveil corporel les mercredis après-midi.

Nom du groupe	Tranche d'âges	Horaires
P'tits bouts	Enfants de 3 à 5ans	13h45 à 14h30
Pitchounettes	Enfants de 6 à 8ans	14h30 à 15h30
Jazzycrew	Enfants de 8 à 10 ans	15h30 à 16h45
Fusion	Pré-Ados de 11à 13ans	16h45 à 18h00
Kdanse	Ados de 14 à 17ans	18h00 à 19h30
Pulsion	Ados - Adultes	19h30 à 21h00
Atomic Women	Adultes	21h00 à 22h15

## Tarif à l'année

**Formule 45 min de cours / Enfants**

**165€**

**Formule 1h00 de cours / Enfants**

**165€**

**Formule 1h15 de cours / Enfants / Pré-ados**

**170€**

**Formule 1h30 de cours / Ados / Adultes**

**180€**

Possibilité de  
payer en  
plusieurs fois

Une participation de 20€ pour les costumes et accessoires est demandée ainsi que 10€ supplémentaires pour les personnes extérieures à Varreddes.

### INSCRIPTIONS :

**MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020 à la salle polyvalente de Varreddes.**

### RENSEIGNEMENTS :

*Klesa Rosi 06 12 73 57 42*

*Gil Stéphanie 06 87 86 27 35/*

*Puchault Peggy 06 38 65 57 95*

*Rkdanse@gmail.com*

## ASLV JUDO



Cours Eveil de 17 h 30 à 18 h 15  
Cours enfants de 18 h 15 à 19 h 30

Cotisation annuelle  
(comprend adhésion, licence et cours) :

Eveil Judo : 177 euros  
Judo Enfants : 227 euros

## LA COMMUNICATION ET VOUS

Toutes les infos:

Associations.  
Economie locale.  
Calendrier des manifestations.  
Reportages.  
Informations pratiques etc...

sur notre site



**WWW.VARREDES.fr**

En direct :



**Varredes Notre Village**



Dimanche  
20  
Septembre  
2020

COMMISSION BIEN ETRE ET SANTE



Vous propose une marche du patrimoine

Rendez-vous à 10h00 PLACE DE LA MAIRIE



**Venez  
Nombreux !**

M  
A  
N  
I  
F  
E  
S  
T  
A  
T  
I  
O  
N

Dimanche 4 Octobre 2020 : 9h00 – 17h00

**25<sup>e</sup> EDITION**

**Le Comité des fêtes  
Vous présente son traditionnel**

**Marché**

**RURAL  
VARREDDDES**

**Nombreux exposants**

**Animation**

**Restauration sur place**

**Exposition Cartophile du pays de Meaux**

**N O N - F E S T I V I T E S - A M**



**Dimanche 4 octobre 2020**



**Pressage et vente de jus de pommes à l'ancienne**



*Organisé par le Comité des Fêtes de Varreddes*

**De 9h à 17h**

**Sur le 25<sup>ème</sup> MARCHÉ**

**RURAL**

*Pensez à venir avec vos  
bouteilles vides !*



**VILLAGE DES  
METIERS D'ANTAN**  
*& Musée Motobécane*

**Dimanche 4 octobre 2020**

De 10h à 17h sur le Marché Rural



Présence de l'association « Loisirs et  
Traditions de France » de St Quentin (02)

- Exposition et démonstration de charrettes à bras
- Exposition et balade en voiture à cheval (gratuite)



**M  
A  
N  
I  
F  
E  
S  
T  
A  
T  
I  
O  
N**

**Dimanche 4 octobre 2020**

**Marché rural = 25 ans = ça se fête !!!**

**Avec LES MELODYS et leur orgue de barbarie du 21<sup>ème</sup> siècle !**

**Animation musicale, chansons en live, jeux interactifs et quiz, sketches marionnettes enfants, magie enfants : tout au long de la journée !!!**



**Dimanche 4 octobre 2020**

**« Les Cartophiles du Pays de Meaux »**

**9h00 à 17h00 Salle Polyvalente**

**Exposition sur les origines des  
rues de la commune**



**M  
A  
N  
I  
F  
E  
S  
T  
A  
T  
I  
O  
N**



## Astuce écolo' avec le percarbonate de soude

### Le percarbonate de soude, c'est quoi au juste ?

Le percarbonate de soude, également appelé eau oxygénée solide, est une solution à base de craie, d'eau et de sel qui délivre de l'oxygène au contact de l'eau. Possédant des propriétés nettoyante, désodorisante, blanchissante et détachante. Fabriqué à partir de matières naturelles, le percarbonate de soude a un faible impact environnemental.

### Usages et précautions d'emploi

Le percarbonate se conserve longtemps, dans un récipient étanche, à l'abri de la chaleur. Par précaution, il est recommandé de porter des gants de ménage pour chaque utilisation. Quelques précautions d'usage s'imposent : ne l'utilisez pas avec un acide, ni sur de l'aluminium, les surfaces cirées, huilées ou peintes.

### Pré-détachez votre linge

Le percarbonate de soude est efficace sur toutes les taches organiques (transpiration, sang, fruits, vin boue, urine...). Pour pré-détacher un linge fortement taché avant lavage, faites un trempage au préalable et appliquez une pâte de percarbonate et d'eau chaude à 40°, avant de passer en machine. Il est toujours préférable de faire un essai préalable sur un bout de tissu pour voir comment ce dernier réagit.

### Nettoyez et blanchissez votre linge et vos torchons usés

Pour blanchir votre linge un peu passé, versez 1 cuillère à soupe (pour le blanc) ou 2 c.s (pour éliminer les taches colorées) dans votre machine à 40° ou 60°. Pour vos vieux torchons, dissolvez 1 dose de percarbonate dans 10 doses d'eau à 60°, laissez tremper la nuit, rincez et passez en machine.

## **Fabriquez votre propre nettoyant multi-usage**

Mélangez ½ litre d'eau à 50° et 1 cuillère à soupe de percarbonate dans un flacon spray. Remuez, laissez refroidir et fermez la bouteille. La solution est active au bout de 4 heures. Il est conseillé de fabriquer la quantité minimale nécessaire, la solution perdant peu à peu de son efficacité par le dégagement progressif de l'oxygène contenu.

### **Sprayez à l'envie !**

Avec ce nettoyant universel, vous pouvez dégraisser votre hotte, votre réfrigérateur, votre four, et même vos joints de carrelage moisissés ou tachés... Pour une efficacité optimale, vous pouvez également saupoudrer sur les surfaces sales du bicarbonate de soude, vaporiser avec la solution de percarbonate de soude, laisser agir puis brosser.

### **Détachez vos casseroles**

Si le fond de votre casserole est brûlé, remplissez-la d'eau chaude, faites dissoudre 1 cs. de percarbonate par litre d'eau, laissez agir une heure puis brossez le fond. Renouvelez si nécessaire.

### **Donnez une seconde vie à votre rideau de douche**

Pour éliminer les taches de moisissure, faites tremper le rideau une nuit dans une bassine d'eau chaude et du percarbonate (2 cuillères à soupe pour un litre).

### **Débouchez vos canalisations**

Il suffit d'y verser 2 cuillères à soupe de percarbonate et de l'eau bouillante par-dessus. Et voilà vos canalisations désencombrées. Astuce : la solution de percarbonate de soude perdant de son efficacité dans le temps, pensez à verser votre solution usée après nettoyage dans vos canalisations, et faire ainsi d'une pierre plusieurs coups.

# LA RECETTE DE JOANA

## Tomates farcies



### Ingrédients :

- 500 g de chair à saucisse
- 4 tomates (ou 8 petites)
- 3 oignons
- 2 gousses d'ail
- Thym
- Persil
- Beurre
- Sel, Poivre

### Préparation :

Eplucher et hacher les oignons. Eplucher et hacher les gousses d'ail.

Mettre la moitié des oignons dans la chair à saucisse. Ajouter l'ail, le sel, le poivre et un peu de persil.

Couper le haut des tomates et les évider.

Poivrer et saler l'intérieur.

Mettre la farce à l'intérieur et remettre les chapeaux.

Mettre le reste des oignons dans un plat avec la chair des tomates.

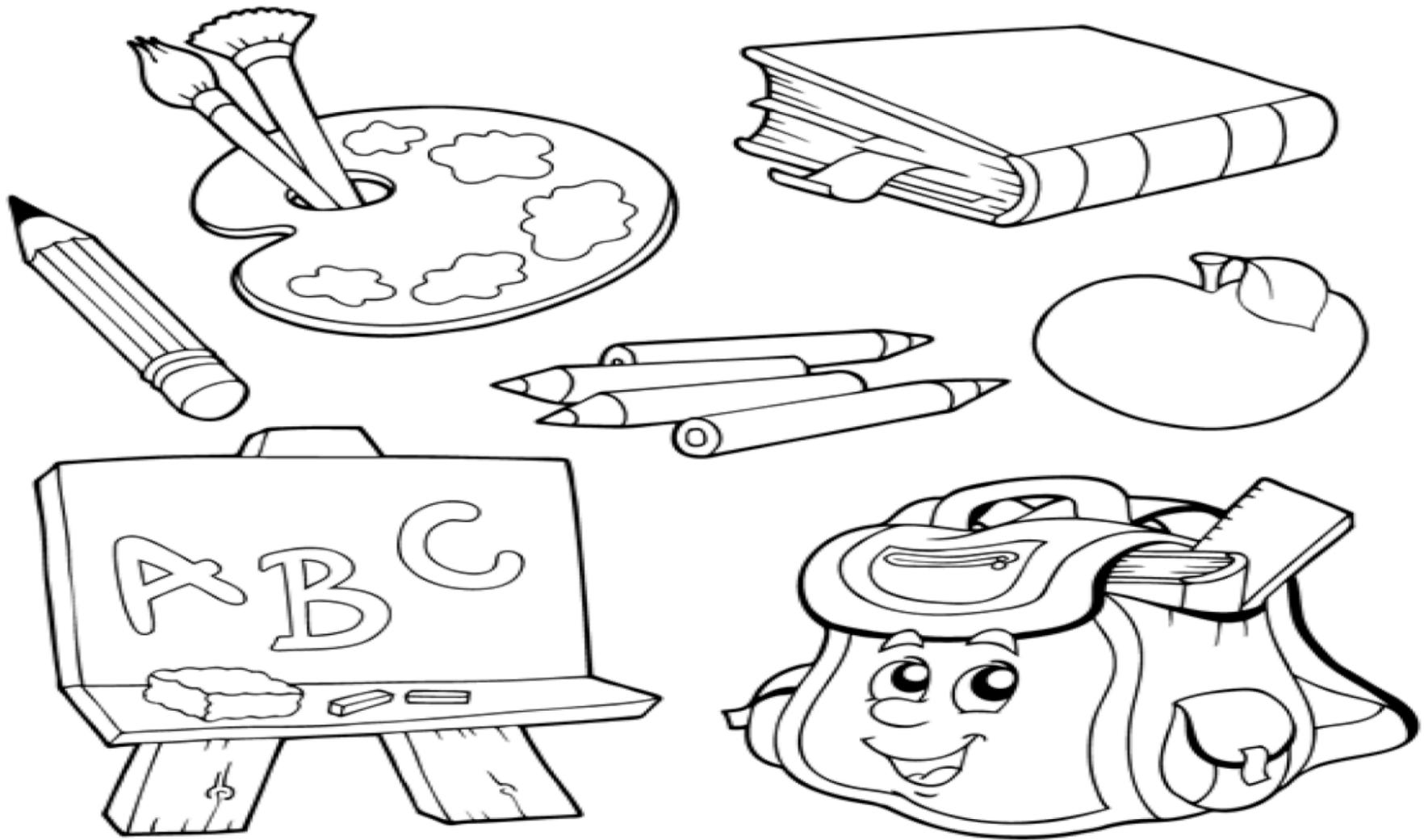
Mettre les tomates farcies dans le plat.

Parsemez d'un peu de thym et mettez une noisette de beurre sur chaque tomate.

Faire cuire au four chaud à 180°C (thermostat 6) pendant 1 heure environ.

Servir avec du riz.

# La rentrée scolaire



⇒ **Urgence:**  
Pompier 18  
Police secours 17  
Samu 15

---

⇒ **Pharmacie** de Varredes : 01 64 33 18 02

⇒ **Maison Médicale de garde:**  
SOS médecin 35, rue des Cordeliers  
08 25 33 36 15 sur rendez vous  
Du lundi au vendredi 20h00 à 00h00  
Le samedi 12h00 à 00h00  
Le dimanche 8h00 à 00h00

⇒ **Masseur kinésithérapeute:**  
Mr Didelot Morgan 06 71 82 41 91  
Mme Lebegue Leatitia 07 61 18 05 76  
Mr Barbeau Stéphane 06 86 36 00 62 ou 09 67 47 38 50

⇒ **Infirmiers (res):**  
Mr Carvalho Philippe  
Mme Zulian Delphine  
Mme Jolebiewski Cécile  
01 60 09 37 51  
Permanences au cabinet 46, rue Neuve  
les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Mme Walle Tuffin Aline  
Mme Laude Charlyne  
Mme Gazeau Elisabeth  
01 64 33 72 50  
Permanences au cabinet 42, rue Victor Clairet  
les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

⇒ **Ostéopathe:**  
Mme Braganca Alice 01 60 32 21 01

⇒ **Pédicure Podologue:**  
Mme Lionnet Claire 06 85 83 58 38  
Mr Bismuth Antony 06 76 63 54 91

⇒ **Accueil Social**  
Maison départementale des solidarités  
01 64 36 42 74

⇒ **Caisse d'assurance Maladie**  
3646

---

⇒ **Urgence sécurité Gaz**  
0 800 473 333

⇒ **Urgence Electricité (edf- Enedis)**  
09 72 67 50 77

⇒ **Urgence Eau VEOLIA**  
09 69 36 86 24

⇒ **Perte ou Vols**  
Carte : 08 92 70 57 05  
Chèque: 08 92 68 32 08

⇒ **MAIRIE DE VARREDDES:**  
01 64 33 18 42  
Heures d'ouverture  
Lundi 16h00 à 18h00  
Mardi 16h00 à 18h00  
Mercredi 10h00 à 12h00  
Jeudi 16h00 à 18h00  
Vendredi 10h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00  
Samedi 9h00 à 12h00

⇒ **La Poste:**  
01 60 09 80 13  
Heures d'ouverture  
Lundi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30  
Mardi 9h00 à 12h00 et 14h30 à 17h30  
Mercredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30  
Jeudi Fermé  
Vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30  
Samedi 9h00 à 12h00

⇒ **Déchetteries:**  
Crégy les Meaux 01 60 25 12 22  
Meaux 01 64 33 39 18  
Monthyon 01 64 36 12 46  
Renseignements 01 60 24 75 75

**Extra-ménagers**  
Collecte des encombrants sur rendez-vous  
Demande à faire en mairie,

---

⇒ **Relais Assistantes Maternelles RAM centralisateur**  
01 64 35 07 75

⇒ **Ecoles**

**Ecole maternelle « Le Grand Chemin »**  
01 64 34 58 10  
**Ecole élémentaire « La Tournoye »**  
01 64 33 18 97  
**Ecole élémentaire de Marcilly**  
01.64.36.63.62

⇒ **Périscolaire**  
01 60 25 21 94

---

RETROUVEZ Toutes les infos et économie locale sur notre site

**WWW.VARREDDES.fr**